

CONDITIONS DE RÉSERVATION – CASA ANPÀ

Les présentes conditions de réservation s'appliquent à toute location conclue en direct pour les meublés de tourisme exploités sous le nom **Casa Anpà**.

1. Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet la location saisonnière d'un **meublé de tourisme à vocation exclusivement touristique**, conclu pour une durée déterminée.

Le locataire reconnaît expressément que le logement loué ne constitue ni sa résidence principale ni secondaire.

2. Identification du loueur

Nom commercial : Casa Anpà

Statut juridique et fiscal : Loueur en Meublé Professionnel (LMP)

Régime fiscal : Bénéfices Industriels et Commerciaux (BIC)

Coordonnées : Strapazzola – Stradone di Bacca – 20 144 Sainte Lucie de Porto-Vecchio

Contact : casa.anpa20@gmail.com - + 33 (0)6 18 18 02 91

Logement loué :

Adresse : Strapazzola – Stradone di Bacca – 20 144 Sainte Lucie de Porto-Vecchio

Capacités maximales :

L'appartement : 2 personnes

La Mini Villa : 4 personnes (enfants de – de 8 ans non admis)

La Petite Maison : 6 personnes (dont 4 adultes maximum)

3. Description du logement

Le logement est loué meublé et équipé pour un usage de vacances, conformément à sa destination de meublé de tourisme.

La description détaillée et les équipements figurent sur le support de réservation ou le site internet.

Toute occupation dépassant la capacité maximale autorisée est interdite.

4. Prix – Prestations – Fiscalité

Les prix sont indiqués en euros, toutes charges comprises, hors options éventuelles clairement précisées lors de la réservation.

Conformément à la réglementation en vigueur :

TVA non applicable – article 293B du Code général des impôts.

Peuvent être facturés en supplément, le cas échéant :

ménage de fin de séjour, linge de maison, prestations spécifiques.

La **taxe de séjour**, lorsqu'elle est applicable, est due par le locataire et réglée selon les modalités précisées lors de la réservation.

5. Conditions de réservation – Arrhes

Toute réservation devient ferme après versement d'**arrhes** correspondant à **50% du montant total du séjour**.

Conformément au droit français, ces sommes ont le caractère d'**arrhes** :

- en cas d'annulation par le locataire, les arrhes restent acquises au propriétaire ;
- en cas d'annulation par le propriétaire, les arrhes sont restituées au double au locataire.

Le **solde du séjour** doit être réglé au plus tard **14 jours avant la date d'arrivée**.

6. Moyens de paiement

Les paiements peuvent être effectués par virement bancaire ou espèces (dans la limite légale) ou tout autre moyen précisé lors de la réservation.

7. Conditions d'annulation

Toute annulation doit être notifiée par écrit (email).

En cas d'annulation hors délai par le locataire, les arrhes versées ne sont pas remboursables, quel que soit le motif.

En cas de non-présentation du locataire à la date prévue, la totalité du séjour reste due.

8. Dépôt de garantie (caution)

Un **dépôt de garantie** d'un montant de **500 €** est exigé à l'arrivée ou sous forme de virement bancaire ou de dépôt d'espèces.

Il est destiné à couvrir les éventuelles dégradations, pertes, manquements ou frais de ménage supplémentaires.

La caution est restituée dans un délai maximal de **7 jours** après le départ, déduction faite, le cas échéant, des sommes justifiées.

9. Arrivée – Départ

Sauf accord écrit contraire :

Arrivée à partir de **16h00**

Départ avant **10h00**

Tout départ tardif non autorisé pourra donner lieu à une facturation supplémentaire.

10. Utilisation du logement

Le locataire s'engage à user paisiblement du logement et à respecter son caractère résidentiel et touristique.

Sont strictement interdits :

- les fêtes, soirées ou événements,
- toute nuisance sonore,
- les activités commerciales,
- la sous-location ou le prêt du logement.

Les animaux **ne sont pas acceptés**.

11. Responsabilités – Assurance

Le locataire est responsable des dommages causés pendant le séjour.

Il est recommandé de disposer d'une **assurance responsabilité civile villégiature**.

Le propriétaire décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration des effets personnels du locataire.

12. Données personnelles

Les données personnelles collectées sont utilisées uniquement pour la gestion de la réservation, du séjour et de la facturation.

Conformément à la réglementation en vigueur, le locataire dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données.

13. Litiges – Médiation de la consommation

Le présent contrat est soumis au **droit français**.

Conformément aux articles L612-1 et suivants du Code de la consommation, le locataire peut recourir gratuitement à un **médiateur de la consommation** en vue de la résolution amiable d'un litige.

Médiateur désigné : CM2C – Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice

Site internet : www.cm2c.net

Email : cm2c@cm2c.net

Adresse : 14 rue Saint-Jean, 75017 Paris – France

14. Acceptation des conditions

La réservation implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions par le locataire.